

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL D'INSTANCE
DE COLMAR

REGISTRE DU COMMERCE & DES SOCIÉTÉS
10, RUE DES AUGUSTINS
CS 50466
68020 COLMAR CEDEX
TEL: 03.89.24.77.45

RECEPISSE DE DEPOT

ARTHENA
43 rue de Courcelles
75008 Paris 08

V/REF :
N/REF : 2004 B 131 / 2019-B-5580

Le greffier du tribunal d'instance de Colmar certifie qu'il a reçu le 08/07/2019,
les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le
31/12/2018.

Concernant la société

ALDI MARCHE COLMAR
Société à responsabilité limitée
Zone d'Activité Holzackerfeld
68127 Sainte-Croix-En-Plaine

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2019-B-5580 le 10/07/2019
R.C.S. COLMAR TI 451 847 396 (2004 B 131)

Fait à COLMAR le 10/07/2019,
LE GREFFIER

ALDI MARCHE COLMAR
Société à Responsabilité Limitée au capital de 12.000.000 d'euros
Siège Social : Zone d'Activité Holzackerfeld
68127 Sainte-Croix-en-Plaine
451 847 396 RCS Colmar

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 28 JUIN 2019

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

DEUXIEME DECISION

L'associé unique approuve la proposition de la gérance et après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître une perte nette comptable de 3.200.409 euros, décide de l'affecter en totalité au compte « Report à Nouveau » qui s'élèvera ainsi à un montant débiteur de 3.580.851 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associé unique prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.


Pour copie certifiée conforme
La Gérance

COFFRA

AUDIT

Paris, le 28 mai 2019

A l'Associé unique

ALDI MARCHE COLMAR
Société à Responsabilité Limitée
Sainte Croix en Plaine

Monsieur,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ALDI MARCHE COLMAR S.A.R.L. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

**Fondement de
l'opinion**

▪ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

- Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les notes de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des opérations concernant les immobilisations incorporelles, les immobilisations corporelles et les stocks.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié d'une part, le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et d'autre part, nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Nous avons également procédé à l'appréciation des approches retenues par la société décrites dans l'annexe concernant la détermination des dépréciations et des provisions, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

**Responsabilités
de la direction et
des personnes
constituant le
gouvernement
d'entreprise
relatives aux
comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

**Responsabilités
du Commissaire
aux comptes
relatives à
l'audit des
comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

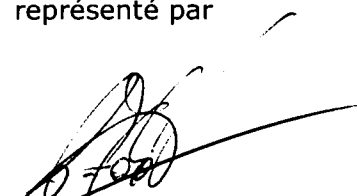
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes
Compagnie Fiduciaire Franco-Allemande
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

représenté par



Andreas Johst
Associé



Yann Goineau
Associé

Annexes

Les comptes annuels sont numérotés de la page C1 à la page C16

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	28 969	20 186	8 782	401 729
Fonds commercial	6 828 150	488 500	6 339 650	6 294 976
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL Immobilisations incorporelles	6 857 119	508 686	6 348 432	6 696 705
Terrains				
Constructions	11 604 360	6 484 887	5 119 473	5 607 163
Installations techniques, matériel	4 941 828	4 254 739	687 090	773 787
Autres immobilisations corporelles	20 467 297	15 478 947	4 988 350	4 905 809
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL Immobilisations corporelles	37 013 485	26 218 573	10 794 912	11 286 759
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	179 735		179 735	177 235
TOTAL Immobilisations financières	179 735		179 735	177 235
Total Actif Immobilisé (II)	44 050 338	26 727 259	17 323 079	18 160 698
Matières premières, approvisionnements	433 144		433 144	560 045
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	15 562 104	28 070	15 534 034	16 289 179
TOTAL Stock	15 995 247	28 070	15 967 177	16 849 224
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	284 123	38 992	245 131	248 754
Autres créances	5 431 028		5 431 028	2 317 543
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	5 715 151	38 992	5 676 160	2 566 296
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)				
Disponibilités	669 576		669 576	706 678
TOTAL Disponibilités	669 576		669 576	706 678
Charges constatées d'avance	475 820		475 820	262 971
TOTAL Actif circulant (III)	22 855 794	67 062	22 788 733	20 385 170
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (V)				
Total Général (I à V)	66 906 133	26 794 321	40 111 812	38 545 868

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé :12 000 000,00)	12 000 000	12 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)		
TOTAL Réserves		
Report à nouveau	-380 442	-16 626
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-3 200 409	-5 363 817
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	848 172	744 038
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	9 267 321	7 363 595
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	2 641 745	779 688
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	2 641 745	779 688
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 671 525	1 928 425
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)	50 857	56 248
TOTAL Dettes financières	2 722 381	1 984 673
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	284	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 594 117	20 063 868
Dettes fiscales et sociales	5 417 023	5 280 995
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 335	
Autres dettes	467 606	3 073 048
TOTAL Dettes d'exploitation	25 480 366	28 417 911
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)	28 202 747	30 402 585
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	40 111 812	38 545 868

Compte de résultat

Compte de résultat	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	221 634 116		221 634 116	208 489 198
Production vendue biens	175 907		175 907	290 598
Production vendue services	455 788		455 788	490 846
Chiffres d'affaires nets	222 265 811		222 265 811	209 270 641
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			756 505	595 935
Autres produits			218 394	188 315
Total des produits d'exploitation (I)			223 240 710	210 054 891
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			167 428 991	162 858 317
Variation de stock (marchandises)			727 076	-1 958 832
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			1 295 313	1 169 136
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			126 901	-19 282
Autres achats et charges externes			25 357 022	24 464 331
Impôts, taxes et versements assimilés			2 544 451	2 569 466
Salaires et traitements			17 018 110	16 701 139
Charges sociales			5 325 866	4 930 069
Dotations d'exploitation	sur	Dotations aux amortissements	2 219 437	2 393 990
	immobilisations	Dotations aux provisions		288 924
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		67 062	26 573
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		2 397 471	153 046
Autres charges			1 723 189	1 491 529
Total des charges d'exploitation (II)			226 230 889	215 068 406
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-2 990 179	-5 013 515
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			2 660	6 545
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			2 660	6 545
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			11 262	9 221
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			11 262	9 221
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			-8 603	-2 676
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-2 998 781	-5 016 191

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	88 372	53 788
Produits exceptionnels sur opérations en capital	502 112	46 142
Reprises sur provisions et transferts de charges	235 783	36 071
Total des produits exceptionnels (VII)	826 266	136 000
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	21 268	1 200
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	29 874	98 621
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	976 752	383 805
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 027 893	483 626
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	-201 627	-347 626
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	224 069 636	210 197 437
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	227 270 044	215 561 254
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-3 200 409	-5 363 817

**ALDI MARCHE COLMAR
ZONE D'ACTIVITE HOLZACKERFELD
68127 SAINTE-CROIX-EN-PLAINE**

INFORMATIONS GENERALES

Cette annexe fait partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes de l'exercice couvrent la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 et ont été arrêtés par le gérant de la société.

L'activité de la société est l'exploitation de magasins de distribution de type «supermarché».

Les états financiers de la société sont consolidés dans les états financiers d'ALDI SARL, 13 rue Clément Ader, 77230 Dammartin en Goële.

EVENEMENTS MAJEURS DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice, la société ALDI MARCHE COLMAR SARL a fermé 1 magasin (Val d'Ajol), pour un total de 65 magasins exploités au 31 décembre 2018.

En outre, 1 magasin a fait l'objet d'une reconstruction : Rambervillers (07/02/2018)

Par décision de l'associé unique en date du 29/06/2018, le capital a été augmenté de 5 000 000 euros par la création de 25 000 parts nouvelles de 200 € en valeur nominale.

Parallèlement, le montant de la perte nette inscrit dans les comptes de la société au 31/12/2017 a été amorti par la réduction du capital à hauteur de 5 000 000 euros.

1. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

1.1 Rappel des principes

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles édictées par le Plan Comptable Général et le Code de Commerce (art. L 123-12 à L 123-24 et R 123-172 à R 123-199-1).

1.2 Changement de méthode

Aucun changement de méthode n'a été effectué sur l'exercice.

1.3 Changement de présentation

Aucun changement de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.4 Dérogations aux principes généraux

L'établissement des états financiers n'a donné lieu à aucune dérogation à l'application des principes comptables.

1.5 Méthodes d'évaluation appliquées aux postes du bilan et du compte de résultat

1.5.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond au coût d'acquisition des biens qui englobe le prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement ainsi que tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue par la direction. Les coûts d'emprunt pour financer l'acquisition ou la production d'un actif immobilisé éligible sont comptabilisés en charges.

Les immobilisations incorporelles et corporelles, autres que les fonds de commerce et les terrains, sont amorties linéairement sur les durées d'utilisation suivantes :

Nature	Durée (ans)
Logiciels	3 à 10
Constructions	10 à 20
Installations générales et agencements	5 à 10
Matériel d'entrepôt et de magasin	5 à 10
Matériel de transport VL	4 à 5
Matériel de transport PL	8 et 12
Matériel de bureau	4 à 10
Mobilier de bureau	10
Mobilier de magasin	10

Lors de la clôture des comptes annuels, les éléments constitutifs du poste fonds commercial font l'objet d'un examen attentif quant à leur valorisation, leur origine et leur durée d'utilisation.

Aucun des éléments constitutifs du poste « Fonds commercial » n'a été identifié comme ayant une durée d'utilisation limitée. Par conséquent, un test de dépréciation est effectué à la fin de chaque exercice afin de déterminer leur valeur actuelle.

Pour les fonds de commerce rattachés à l'exploitation des magasins, ce test de dépréciation se fonde sur les prévisions de cash-flows générés par chaque point de vente, ainsi que sur des paramètres financiers cohérents avec l'activité de l'entreprise et son secteur d'activité (taux de rentabilité attendue, évolution du chiffre d'affaires et de la marge, etc.). Si la valeur actuelle devient inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée, qui ne pourra être reprise qu'en cas de sortie de l'actif concerné.

1.5.2 Créances et dettes

Les créances sont inscrites à leur valeur nominale et les dettes à leur valeur de remboursement.

Les créances font, le cas échéant, l'objet d'une dépréciation pour tenir compte des difficultés de recouvrement attendues d'après les informations connues à la clôture de l'exercice.

1.5.3 Stocks

Les stocks sont évalués en utilisant la méthode du prix de détail, c'est-à-dire que le coût des stocks est déterminé en déduisant de la valeur de vente des stocks le pourcentage approprié de marge brute et de frais de commercialisation.

Une dépréciation des stocks est constituée lorsque la valeur probable de réalisation (par exemples les articles soldés) est inférieure au coût déterminé d'après la méthode du prix de détail.

1.5.4 Provisions

Une provision est comptabilisée pour les risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixées de façon précise, si une obligation existe à la date de clôture et s'il est probable ou certain, à la date d'établissement des comptes, qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de ceux-ci après la date de clôture.

Conformément aux méthodes retenues par le groupe ALDI, les engagements pour indemnités de fin de carrière sont mentionnés en engagements hors bilan.

2. NOTES SUR LE BILAN

2.1 Actif immobilisé

2.1.1 Valeurs brutes

Les mouvements des valeurs brutes sont présentés dans un tableau figurant à la fin de cette annexe.

2.1.2 Amortissements et dépréciations

Les mouvements des amortissements et des dépréciations sont présentés dans deux tableaux figurant à la fin de cette annexe.

Une reprise de dépréciation du fonds de commerce pour un montant de 44 K€ a été effectuée, suite à la reconstruction de 2 magasins.

2.1.3 Fonds de commerce

Le poste « Fonds commercial », dont la valeur nette comptable s'élève à 6 339 650 €, se décompose de la manière suivante :

	Val brute K€	Dépré. K€	VNC K€
Droit au bail			
Fonds de commerce acquis	380		380
Fonds de commerce reçus en apport à la valeur réelle	6 448	488	5 960
Fonds de commerce reçus en apport à la VNC			
Total	6 828	488	6 340

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

4/8

2.2 Actif circulant

2.2.1 Stocks

Les stocks bruts se décomposent comme suit

	31 décembre N K€	31 décembre N-1 K€
Marchandises	15 562	16 289
Combustible	242	370
Emballages	135	128
Fournitures consommables	56	62
Total	15 995	16 849

Une dépréciation de stock de marchandises à hauteur de 28 K€ a été constatée en 2018.

2.2.2 Créances

La décomposition des créances ainsi que la ventilation en fonction de leur échéance sont présentées dans un tableau figurant à la fin de cette annexe.

2.3 Charges constatées d'avance

	31 décembre N K€
Loyers et charges locatives	474
Autres	1
Total	475

2.4 Produits à recevoir

	31 décembre N K€
Factures à établir	39
Fournisseurs – avoirs à recevoir	918
Personnel – produits à recevoir	0
Organismes sociaux – produits à recevoir	0
Etat – produits à recevoir	0
Divers – produits à recevoir	0
Total	957

2.5 Capitaux propres

2.5.1 Capital social

Le capital social, d'un montant de 12 000 000 euros, est composé de 60 000 parts d'une valeur nominale de 200 euros chacune, toutes de même rang et entièrement libérées.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

5/8

2.5.2 Variation des capitaux propres

	K€
Capitaux propres au 31 décembre N-1	7 363
Variation des provisions réglementées	104
Dividendes versés	0
Augmentation/ réduction du capital social	5 000
Résultat de l'exercice	-3 200
Capitaux propres au 31 décembre N	9 267

Les provisions réglementées concernent des amortissements dérogatoires. Ceux-ci comprennent l'écart éventuellement constaté entre l'amortissement selon les durées d'utilisation pratiquées par la société et l'amortissement selon les durées d'usage en application des règles fiscales, ainsi que la différence entre le mode linéaire pratiqué par la société et le mode dégressif fiscal.

2.6 Provisions

La variation des provisions est présentée dans un tableau figurant à la fin de cette annexe.

Les reprises de l'exercice d'un montant de 535 K€ comprennent des montants utilisés pour 122 K€ et des montants non utilisés repris au cours de l'exercice qui s'élèvent à 413 K€.

2.7 Dettes

La décomposition des dettes ainsi que la ventilation en fonction de leur échéance sont présentées dans un tableau figurant à la fin de cette annexe.

2.8 Charges à payer

	31 décembre N K€
Intérêts courus à payer	35
Factures non parvenues	7 356
Personnel – charges à payer	1787
Organismes sociaux – charges à payer	758
Etat – charges à payer	1 536
Clients – avoirs à établir	0
Divers – charges à payer	377
Total	11849

3. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

3.1 Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires hors taxes se répartit comme suit :

	31 décembre N K€	31 décembre N-1 K€
Ventes de marchandises	221 634	208 489
Refacturations diverses – biens	176	291
Refacturation diverses – services	456	491
Total	222 266	209 271

3.2 Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

En tant qu'entité soumise à l'impôt sur les sociétés, la société est éligible au CICE. A ce titre, un crédit d'impôt de 832 K€ a été comptabilisé au compte de résultat pour l'exercice 2018. Conformément aux préconisations de l'Autorité des normes comptables, ce crédit d'impôt a été comptabilisé en diminution du poste « charges sociales ».

3.3 Résultat financier

	K€
Produits financiers	3
Escomptes reçus	3
Produits d'intérêts financiers	0
Autres produits financiers	0
Charges financières	-11
Charges d'intérêts financiers	-11
Autres charges financières	0
Résultat financier	-8

3.4 Résultat exceptionnel

	K€
Produits exceptionnels	826
Sur opération de gestion	88
Reprises sur amortissements dérogatoires	52
Autres reprises de provisions exceptionnelles	183
Produits de cessions d'immobilisations	25
Produits exceptionnels divers	478
Charges exceptionnelles	-1028
Sur opération de gestion	-21
Valeur nette comptable des immobilisations sorties	-626
Dotations aux amortissements dérogatoires	-156
Autres dotations aux provisions exceptionnelles	-197
Charges exceptionnelles diverses	-27
Résultat exceptionnel	-202

3.5 Impôt sur les sociétés

La société fait partie du périmètre d'intégration fiscale de la société Aldi SARL. Le résultat fiscal de la société est déterminé comme si elle n'était pas intégrée fiscalement. De ce fait, elle verse à la société intégrante les acomptes, le solde d'impôt sur les sociétés et les contributions additionnelles comme si elle n'appartenait pas à ce périmètre d'intégration fiscale.

Il s'en suit notamment que le déficit fiscal subi au cours d'un exercice est reportable dans les conditions de droit commun et viendra s'imputer sur le bénéfice fiscal dégagé au cours des exercices futurs.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

3.5.1 Répartition de l'impôt entre le résultat courant et exceptionnel

« néant »

3.5.2 Décalages d'impôt

	Base d'IS K€	IS (31%) K€
Provisions à réintégrer ultérieurement :		
Amortissements dérogatoires	848	262
...		
Charges non déductibles temporairement :		
Organic	-319	-98
Tascom	-543	-168
...		
Total	-14	-4

3.6 Transferts de charges

	K€
Transfert de charges de personnel	103
Remboursement de frais de formation	37
Indemnités d'assurance	9
...	
Total	149

4. AUTRES INFORMATIONS

4.1 Effectif moyen

	Personnel salarié
Ingénieurs et cadres	89.50
Agents de maîtrise	101.75
Employés	469.33
Total	660.58

4.2 Engagements hors bilan

4.2.1 Engagement en matière d'indemnités de fin de carrière

	K€
Cadres	628.67
Non cadres	491.16
Total droits cumulés	1119.83

Les engagements d'indemnités de fin de carrière ont été calculés selon la méthode rétrospective des unités de crédits projetées, conformément à la norme FAS 87, avec l'hypothèse d'un départ volontaire à la retraite à 65 ans, en tenant compte d'un taux d'inflation de 1.84% et d'un taux d'actualisation de 0.56%, la convention collective nationale de référence étant celle du commerce à prédominance alimentaire (n° 3305).

4.2.2 Engagements de crédit-bail

« Néant »

4.2.3 Autres engagements

	K€
Engagements reçus	
Cautions bancaires reçues	189
...	
Total	189

4.3 Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas indiquée. Elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

4.4 Transactions avec des parties liées

La société étant détenue en totalité par le groupe Aldi, elle est par conséquent dispensée de fournir une information concernant les transactions avec les parties liées visées à l'article 833-16 du Plan comptable général.

Immobilisations

Cadre A			IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
					Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement (I)						
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)				7 248 584		13 744
Terrains			Dont composants			
Constructions	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui			10 225 211		303 666
	Inst. gales, agenc. et am. des constructions			1 492 252		39 725
Installations techniques, matériel et outillage Industriels				4 798 810		162 637
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers			15 275 087		1 395 044
	Matériel de transport			3 316 151		0
	Matériel de bureau et mobilier informatique			961 322		59 131
	Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL (III)				36 068 832		1 960 203
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières				177 235		2 500
TOTAL (IV)				177 235		2 500
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				43 494 650		1 976 446

Cadre B			IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
				Virement	Cession			Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)								
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)						405 208	6 857 119	
Terrains								
Constructions	Sur sol propre							
	Sur sol d'autrui					376 474	10 152 402	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions					80 019	1 451 958	
Installations techniques, matériel et outillage industriels						19 619	4 941 828	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers					406 809	16 263 321	
	Matériel de transport					105 492	3 210 659	
	Matériel de bureau et mobilier informatique					27 137	993 316	
	Emballages récupérables et divers							
Immobilisations corporelles en cours								
Avances et acomptes								
TOTAL (III)						1 015 550	37 013 485	
Participations évaluées par mise en équivalence								
Autres participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts et autres immobilisations financières							179 735	
TOTAL (IV)							179 735	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						1 420 758	44 050 338	

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)							
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		18 705	1 482		20 186		
Terrains							
Constructions	Sur sol propre						
	Sur sol d'autrui	4 612 809	579 943	195 089	4 997 663		
	Installations générales, agencements	1 313 936	54 208	78 244	1 289 899		
Installations techniques, matériels et outillages		4 025 024	249 334	19 619	4 254 739		
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers	11 860 576	1 039 567	372 113	12 528 030		
	Matériel de transport	2 004 321	224 285	103 024	2 125 581		
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	781 854	70 619	27 137	825 336		
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		24 598 519	2 217 955	795 227	26 021 248		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		24 617 224	2 219 437	795 227	26 041 434		
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES		Fin de l'exercice	
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab.							
Autres							
Terrains							
Constructions :							
sol propre							
sol autrui							
install.							
Autres immobilisations :							
Inst. techn.							
Inst gén.							
M.Transport	156 363			52 229			
Mat bureau							
Emball.							
CORPO	156 363			52 229			
Acquis. de titres							
TOTAL	156 363			52 229			
Cadre C		Charges réparties sur plusieurs exercices		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	744 038	156 363	52 229	848 172
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)	744 038	156 363	52 229	848 172
Provisions pour litige	430 000	1 776 000	430 000	1 776 000
Provisions pour garantie				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	349 688	621 471	105 415	865 745
TOTAL (II)	779 688	2 397 471	535 415	2 641 745
Provisions sur immobilisations incorporelles	533 174	0	44 674	488 500
Provisions sur immobilisations corporelles	183 554	197 325	183 554	197 325
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks		28 070		28 070
Provisions sur comptes clients	26 573	38 992	26 573	38 992
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL (III)	743 301	264 387	254 801	752 887
TOTAL GENERAL (I + II + III)	2 267 027	2 818 221	842 445	4 242 803
Dont dotations et reprises d'exploitation		2 464 533	606 662	
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles		353 688	235 783	
dépréciations des titres mis en équivalence				

Créances et dettes

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations						
Prêts						
Autres immobilisations financières			179 735		179 735	
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE			179 735		179 735	
Clients douteux ou litigieux			141 261	141 261		
Autres créances clients			142 862	142 862		
Créances représentatives de titres prêtés						
Personnel et comptes rattachés			5 554	5 554		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée		263 566	263 566		
	Autres impôts					
	Etat - divers					
Groupes et associés			4 208 709	4 208 709		
Débiteurs divers			953 199	953 199		
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT			5 715 151	5 715 151		
Charges constatées d'avance			475 820	363 550	112 270	
TOTAL DES CREANCES			6 370 706	6 078 701	292 005	
Prêts accordés en cours d'exercice						
Remboursements obtenus en cours d'exercice						
Prêts et avances consentis aux associés						
Cadre B		Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires						
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine			2 671 525	2 671 525		
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine						
Emprunts et dettes financières divers			50 857	40 823	10 034	
Fournisseurs et comptes rattachés			19 594 117	19 594 117		
Personnel et comptes rattachés			1 847 546	1 847 546		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			1 740 803	1 740 803		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée		292 640	292 640		
	Obligations cautionnées					
	Autres impôts		1 536 035	1 536 035		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			1 335	1 335		
Groupes et associés						
Autres dettes			467 606	467 606		
Dette représentative de titres empruntés						
Produits constatés d'avance						
TOTAL DES DETTES			28 202 463	28 192 430	10 034	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice						